Le Maréchal et les prisonniers

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

« Mes amis, dit-il, je suis venu aujourd'hui vous accueillir. J'avais une très grande envie de vous voir, et je voulais aussi vous souhaiter la bienvenue. Vous avez pu constater que vous avez été très bien accueillis. On va vous démobiliser ; il vous faudra subir les quelques formalités indispensables. Vous serez visité par le médecin, et on répondra à toutes les questions que vous avez à poser.

« Puis vous retrouverez vos familles, dans notre beau pays, après avoir accompli toutes les formalités nécessaires. Je passe la parole au commandant qui va vous expliquer tout cela ».

Le commandant expose ensuite aux prisonniers libérés les diverses formalités qu'ils auront à remplir, et termine en disant :

« Quant aux rapatriés de la zone interdite, malgré tout le désir bien compréhensible qu'ils ont de vouloir regagner leur foyer, il leur faudra demeurer quelque temps dans les camps de permissionnaires, dans le Midi, où ils pourront attendre, dans un cadre accueillant, que le gouvernement ait pu faire aboutir les démarches en cours auprès des autorités occupantes pour les ramener chez eux dans le plus bref délai.

« Vous êtes maintenant libres, vous avez la fierté et la joie de voir flotter dans ce ciel les trois couleurs de France. Ayez une foi, en quelque chose et en quelqu'un. Aimez la famille, la patrie. Aimez votre prochain, aimez le travail. Entr'aidez-vous en pensant surtout aux familles de vos camarades tombés au champ d'honneur, ou encore en captivité.

« Pour être forts, ne l'oubliez pas, il nous faut être unis autour de notre chef le Maréchal Pétain ».

Puis le Maréchal reprend la parole : « N'oubliez pas la devise : Travail, Famille, Patrie, et appliquez-la dans toutes les circonstances. J'ai besoin de vous pour reconstituer la France, et je compte sur vous ».

Le Maréchal avait invité à déjeuner le capitaine Bucard, du 5e groupe auto-mitrailleuse, chef du convoi, et un légionnaire, qui avait combattu en juin 1940 avec le général Laure, et qui se trouvait être un ancien élève du collège Saint-Bertin, le collège de Saint-Omer, où Philippe Pétain fit ses premières études.

Le nouveau cabinet Konoye a tenu une première réunion avec le commandement de l'armée et de la marine

Tokio, 21 juillet. — Le nouveau cabinet Konoye a tenu une première réunion avec le commandement suprême de l'armée et de la marine.

Un communiqué dit que, eu égard à l'urgente nécessité d'une étroite collaboration entre le haut commandement et le gouvernement, des conférences auront lieu régulièrement, afin de maintenir une harmonie constante entre les conceptions et l'activité de l'armée, d'une part, et de l'administration, d'autre part.

Le prince Konoye, président du Conseil, recevra mardi les représentants de la presse et leur exposera les mesures gouvernementales rendues nécessaires par la constitution du nouveau cabinet.

Il ne fera pas de « communications extraordinaires », étant donné que la politique japonaise, telle qu'elle a été fixée par la conférence du 2 juillet, sera poursuivie.

Les Japonais quittent l'Afrique du Sud

Tokio, 21 juillet. — Une centaine de Japonais vivant en Afrique du Sud regagneront prochainement le Japon.

Les représentants de maisons japonaises à Durban et Natal préparent aussi leur départ.

IMPRESSIONS D'ALLEMAGNE

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Et les Etats-Unis? Roosevelt aussi a maintenant l'occasion de montrer ce qu'il veut; or, il fait des discours et occupe... l'Islande.

Lentement mais sûrement approche l'heure de la victoire finale. La fin vient inexorablement. Tous les pays du continent se sont groupés autour du Reich et se sont joints à la lutte contre le bolchevisme.

Et le blocus?

Regardez autour de vous, remarquez-vous les effets du blocus alimentaire? L'Allemand est-il sous-alimenté? Adressez-vous aux milliers d'ouvriers étrangers qui travaillent ici et y gagnent leur vie. Ils ont trouvé une situation digne.

Et le soldat allemand? Il comprend, qu'il lutte pour l'existence du Reich. Les paroles du Führer sont tombées dans un sol fertile.

La charrue a cédé la place à l'épée et les larmes de la guerre assureront au monde le pain quotidien... Il est heureux de pouvoir se battre pour son idéal, son peuple et sa civilisation. La meilleure preuve en sont les nombreux volontaires qui, bien qu'ayant dépassé l'âge, s'offrent spontanément pour guerroyer contre les Soviets.

Une grande partie de la jeunesse allemande se trouve maintenant au front. L'arrière en a-t-il souffert? Auparavant la rentrée des récoltes demandait un mois. Actuellement, elle ne nécessite que quelques jours, car l'ouvrier de fabrique, après ses heures, va volontairement aider le paysan.

Le respect de la personnalité et le national-socialisme

Nous désirons ici répondre à un autre argument souvent évoqué par les démocrates:

Le national-socialisme tue la pensée individuelle, tue la personnalité. Posons d'abord une question: Que sont la personnalité et la pensée individuelles? Existait-il, par hasard, dans les pays démocratiques une liberté de penser? Un ouvrier pouvait-il ouvertement combattre le point de vue de son patron? N'était-il pas alors immédiatement écarté comme un élément pernicieux?

Il suffit! Que l'on sache qu'en Allemagne la personnalité s'est affranchie à un plus haut degré peut-être qu'en aucun autre pays.

En Allemagne, la réalité est connue de tout le monde. Elle renforce la foi et la confiance dans le Führer. Quand on comprend cela, on comprend la force de l'idéal du peuple allemand.

Le séjour à Rome des ministres bulgares

Rome, 21 juillet. — M. Filoff, président du Conseil de Bulgarie, et M. Popoff, ministre des Affaires étrangères, accompagnés du comte Magistrati, ministre d'Italie à Sofia, sont arrivés dimanche à Fiume, d'où ils ont poursuivi leur voyage sur Rome et débarqué lundi matin, à 9 h. 15.

Le Duce, accompagné du comte Ciano, attendait ses hôtes à la gare, avec M. Pavolini, ministre de l'Education populaire d'Italie ; le ministre Serena, secrétaire du Parti et trois sous-secrétaires d'Etat au ministère de la Guerre.

Une foule immense, massée tout le long du parcours suivi par les voitures officielles, a vivement acclamé les hommes d'Etat bulgares.

Après avoir passé en revue un détachement d'honneur de carabiniers et avoir pris congé du Duce, MM. Filoff et Popoff se sont rendus à la Villa Madame, où ils ont eu un bref et cordial entretien avec le comte Ciano.

En sa compagnie, ils ont ensuite rendu visite au roi-empereur. Peu après, ils se sont rendus au Palais de Venise, où ils ont été reçus par le Duce.

A 13 h., les hôtes bulgares se sont de nouveau rendus au palais du roi-empereur, où un déjeuner était offert en leur honneur.

Au cours de l'après-midi, les hôtes bulgares ont signé le livre d'or au Quirinal et ont déposé des couronnes devant les tombes des rois d'Italie au Panthéon. Ensuite, ils sont allés s'incliner devant le monument au soldat inconnu et le monument des martyrs de la révolution fasciste.

Communiqué officiel italien

ROME, 21 JUILLET. — *Le quartier général des forces armées communique ce qui suit :*

Dans la nuit du 20 au 21 juillet, nos avions ont bombardé l'aérodrome de Mikkaba (Malte).

En Afrique du Nord, sur le front de Tobrouk, des tentatives de détachements ennemis de s'approcher de nos positions ont été repoussées. Des avions de l'Axe ont bombardé des batteries et des positions fortifiées.

Des chasseurs allemands ont attaqué, au nord de Sollum, un fort contingent d'avions de chasse ennemis et abattu trois appareils « Curtiss P. 40 ».

Des avions britanniques ont entrepris une nouvelle incursion sur Benghasi.

En Afrique orientale, intense activité d'artillerie dans le secteur d'Uoolchéfit. Dans les autres secteurs, la situation est inchangée.

Au cours de la nuit de dimanche à lundi, des avions ennemis ont bombardé Naples. Il y a quinze tués, parmi lesquels cinq soldats de la D.C.A., et vingt-quatre blessés. La population a fait preuve de calme et de discipline.

La guerre germano-soviétique

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Aujourd'hui commence le second mois de la campagne contre l'U.R.S.S.

Berlin, 21 juillet. — Lundi s'est terminé le premier mois de la campagne contre l'Union soviétique. L'armée allemande, après quatre semaines de violents combats, se trouve à 608 kilomètres de l'ancienne ligne de démarcation des intérêts germano-russes.

Une grande bataille destructrice est engagée de nouveau et cette fois à l'est de la ligne Staline, que le commandement soviétique considérait comme un obstacle sûr et inébranlable. Si on compare la situation actuelle à celle du premier mois de la grande offensive de l'Ouest en 1940, l'armée allemande, au bout d'un mois d'offensive se trouvait engagée dans une bataille acharnée entre les côtes de la Manche et la Meuse, comme c'est le cas actuellement à l'est de la ligne Staline. L'important était, alors comme maintenant, de ne point laisser à l'ennemi le répit qu'il désirait et de le contraindre à jeter ses dernières réserves dans cette bataille dévorante.

Quoique le front offensif ne s'étendit que sur 350 kilomètres, on le compare au front oriental actuel, qui est large de 2.000 kilomètres. De la position de départ à la Somme jusqu'à la Seine inférieure, l'avance ne comportait que 90 kilomètres, en regard d'une profondeur d'avance infiniment plus grande à l'Est. Malgré cela, la mise hors combat des forces françaises, qui luttaient avec l'énergie du désespoir, dura dix jours, depuis la percée de la ligne Weygand jusqu'au jour de la demande d'armistice.

La situation au front soviétique est totalement différente et plus difficile. Néanmoins, aujourd'hui déjà, à la fin de ce premier mois, on peut établir que :

1° Les armées de terre et de l'air soviétiques ont subi des pertes incroyables et irréparables et qu'elles ont dès maintenant dû mettre en ligne leurs dernières réserves ;

2° Il n'existe plus de ligne fortifiée sur le territoire européen de l'Union soviétique ;

3° Une crise profonde se fait jour dans le commandement aussi bien que parmi la troupe.

Par contre, le commandement allemand a toutes ses forces bien en main. Une partie importante n'a pas encore été sérieusement employée. En beaucoup d'endroits, il a été possible d'encercler des effectifs importants, tandis que, notamment dans le secteur sud, l'ennemi battu est poursuivi sans répit.

Les opérations allemandes se déroulent avec la participation des trois armes selon un plan préconçu.

Le tableau de chasse d'une escadrille allemande au cours d'une seule journée

Berlin, 21 juillet. — Les résultats obtenus par une seule escadrille allemande opérant sur le front, pour la seule journée du 1er juillet, sont les suivants :

Dix-neuf avions soviétiques abattus en combats aériens ; huit chars blindés ; dix-huit canons ; plus de six cents véhicules, dont cinq cents camions automobiles détruits ; six ponts mis hors d'usage ; onze voies ferrées rendues inutilisables par suite d'actions intensives de bombardements au cours desquelles onze trains et quatre locomotives ont déraillé ou été mises en feu.

En outre, un dépôt de munitions et deux dépôts de carburants ont été anéantis.

Dans la partie libérée de l'Ukraine, la récolte est intacte

Presbourg, 21 juillet.— En Ukraine libérée, la vie normale a repris partout. La récolte est très prometteuse et l'avance-éclair des troupes alliées a empêché les bolchevistes de la détruire.

Dans l'agriculture, on travaille avec fièvre.

Les femmes des soldats soviétiques sont enrégimentées

Stockholm, 21 juillet .— Radio Moscou a diffusé un décret intimant l'ordre aux femmes des soldats russes, de s'enrôler au service de la défense nationale. Leurs enfants seront hébergés par les soins de l'Etat. Seules les femmes malades sont exemptées.

Mort du général-major Lancelle

Berlin, 21 juillet. — Le général-major Lancelle, ancien chef des S. A., est tombé à la tête de sa division sur le front est.

Au cours de la grande guerre, le général-major Lancelle commandait un régiment. En reconnaissance de ses exploits il avait été décoré de l'ordre « Pour le Mérite ».

Les rescapés de dix-huit divisions avaient été regroupés en une seule unité

Berlin, 21 juillet. — Au cours de la journée du 19 juillet, une division allemande a réussi à encercler, dans le secteur central du front est, d'importantes forces bolchevistes en retraite

Les 4.000 prisonniers faits les 19 et 20 juillet, appartenaient primitivement à dix-huit divisions différentes et avaient été groupés vers la mi-juillet, en une seule division, sans qu'il fût tenu compte de leur armement incomplet.

Les parachutistes soviétiques revêtent des uniformes allemands ou des habits civils

Berlin, 21 juillet. — A l'encontre de toutes les règles de la guerre, les Soviets ne se servent pas seulement d'uniformes allemands, mais aussi de vêtements civils. C'est ainsi qu'à Krzemieniec, on a mis la main sur des parachutistes qui portaient des vêtements civils. Au cours de leur interrogatoire, ils ont déclaré que plusieurs avions avaient pris leur vol à Baryspol, chargés de parachutistes de la brigade 204, tous habillés en civil, afin de les faire atterrir derrière les lignes allemandes.

L'action efficace de l'aviation allemande dans la région de Smolensk

Berlin, 21 juillet. — Appuyant l'avance victorieuse des armées allemandes sur le front est, des escadrilles sont intervenues dimanche de façon efficace dans les batailles qui se déroulent près de Smolensk. Plusieurs divisions encerclées ont été durement touchées. Outre de nombreux tués, les bolchevistes ont perdu 340 véhicules de transport et 26 chars d'assaut blindés.

AU COMITÉ CONSULTATIF DE LA FAMILLE FRANÇAISE

Vichy, 21 juillet. — Un Comité consultatif de la famille française a été récemment créé. Il a pour but d'aider le secrétaire d'Etat à la famille et à la santé à réaliser pratiquement la politique familiale du gouvernement. Le premier problème soumis au comité sera le statut des associations familiales.

A cet effet, M. Chevalier vient de désigner une commission de huit membres, choisis parmi ceux du Comité consultatif et qui sera présidée par le vice-amiral de Peifetiniaux, l'héroïque défenseur de Lorient, père de quatorze enfants. La commission devra présenter son rapport avant le 1er octobre.

LES JEUNES DE FRANCE gagneront la « bataille de la moisson »

Vichy, 21 juillet. — Dans un récent discours, M. Caziot, ministre de l'Agriculture, a demandé au pays de faire l'effort nécessaire pour que la bataille de la moisson soit gagnée.

« Que chacun, disait-il, vienne seconder le labeur de nos paysans dans la mesure de ses forces et nous passerons victorieusement l'hiver. »

Cet appel a été entendu et M. Georges Lamirand, secrétaire général à la Jeunesse, a pu annoncer que le nombre des volontaires était tel, parmi les jeunes, qu'il ne serait vraisemblablement pas utile de recourir à la réquisition pour assurer la rentrée des récoltes prochaines.

A Alger, l'amiral Abrial a transmis ses pouvoirs au général Weygand

Alger, 21 juillet. — L'amiral Abrial a transmis hier matin au général Weygand ses pouvoirs de gouverneur général de l'Algérie.

Trois nouveaux conseillers à la Cour de cassation

Vichy, 21 juillet. — Sont nommés conseillers à la Cour de cassation, MM. Jean Jondoreau, président de Chambre à la Cour d'appel de Paris; Bonnacieux, avocat général près la Cour d'appel de Paris, et Jaul Leclercq, procureur près la Cour d'appel de Poitiers.

M. ROOSEVELT demande au Congrès une augmentation de la durée du service militaire

New-York, 21 juillet. — Lundi à midi, le président Roosevelt a adressé au Congrès le message annoncé depuis longtemps, dans lequel il demande une augmentation de la durée du service militaire, actuellement fixée à un an, pour l'active, la garde nationale et les réservistes.

Ce message, qui a été enregistré et radiodiffusé, déclare notamment que si la durée de service n'est pas augmentée, la nation court un risque sérieux et que l'armée pourrait être complètement désorganisée dans les deux prochains mois ; c'est donc au Congrès qu'incombe la tâche et la responsabilité de maintenir intacte la force de l'armée américaine.

M. Roosevelt fait aussi remarquer que les circonstances actuelles ne sont plus les mêmes que lorsque la durée du service fut fixée à douze mois. La situation internationale n'est pas moins grave, au contraire. Elle exige que l'armée soit maintenue intacte et prête à toute éventualité.

Le président exprime l'espoir que le Congrès admettra l'état de crise nationale pour un laps de temps déterminé ou jusqu'à ce que cette crise soit déclarée vaincue.

D'autre part, en relation avec l'occupation de l'Islande, M. Hanson Baldwin, chroniqueur militaire du « New-York Times », déclare qu'il est possible que cette action ne soit pour les Etats-Unis que le prélude à l'occupation d'autres points stratégiques qui dominent la route maritime vers les Etats-Unis et l'hémisphère occidental.

Comme constituant des points stratégiques, M. Baldwin considère Pernambouc (Brésil), ainsi que les îles brésiliennes de Fernando Sao Paolo et de Fernando de Noronha, Dakar, les îles Açores, les îles du Cap-Vert, l'île Madère et les îles Canaries.

Au cas où les Etats-Unis entreraient dans la guerre, a-t-il ajouté, il serait absolument nécessaire que l'Amérique occupât ces bases, ainsi que d'autres bases en Angleterre.

Le maréchal croate Kvaternik est reçu par le Führer

Berlin, 21 juillet. — Le Führer a conféré en son quartier général avec le maréchal Kvaternik, chef suppléant de l'Etat croate, M. von Ribbentrop et le général-feldmaréchal Keitel, chef du commandement supérieur de l'armée, ont pris part à l'entretien.

Le maréchal a ensuite été convié par le Führer à un thé, auquel assistaient en dehors du ministre des Affaires étrangères et du chef du commandement supérieur de l'armée, M. Benzon, ambassadeur de Croatie à Berlin et les personnalités de la suite du maréchal, ainsi que le Dr Dietrich, chef de la presse du Reich et différents membres de l'état-major militaire et politique du grand quartier général du Führer.

Le roi-empereur d'Italie visite les quartiers bombardés de Naples

Rome, 22 juillet. — Le roi-empereur Victor-Emmanuel a visité lundi, à Naples, des quartiers qui ont été touchés par les récentes attaques aériennes anglaises.

Ensuite, il a visité les hôpitaux dans lesquels les victimes des bombardements se trouvent en traitement.

DANS L'AUBE, soixante-douze communistes sont arrêtés et un important matériel saisi

Vichy, 21 juillet. — Au cours d'une rafle opérée dans le département de l'Aube, contre les communistes, la police a saisi trois cents kilos d'imprimés et de tracts de propagande, de grandes quantités de papier, un important matériel d'imprimerie, ainsi que deux duplicateurs et plusieurs machines à écrire.

En outre, la police a découvert cent vingt et une listes de membres, desquelles il ressort que les agents communistes qui travaillent illégalement contre la France sont passés maîtres dans l'art du camouflage.

Les listes ne portent plus comme en-tête « Parti communiste », mais « Front national de la lutte pour l'indépendance de la France ».

Soixante-douze communistes ont été arrêtés. Quatre autres ont réussi à s'enfuir.

CHRONIQUE RÉGIONALE

DES BOMBES SUR LILLE notamment sur le cimetière du Sud

SIX MORTS, dont quatre employés municipaux

Lundi matin, un certain nombre d'avions anglais ont survolé la ville de Lille et y ont, de nouveau, d'une très grande altitude, laissé choir des bombes.

Celles-ci sont toutes tombées sur le cimetière du Sud et les rues environnantes.

Aucun objectif militaire ou d'importance économique n'a été atteint.

Quatre employés municipaux — trois fossoyeurs et un jardinier — ont été tués. Détail pitoyable, les fossoyeurs travaillaient dans le terrain commun. Ils y creusaient, comme cela se fait toujours, des fosses pour les jours suivants... leurs propres fosses. Et, ce qui n'est pas moins navrant, plusieurs corps ont été arrachés à leur sépulture par les explosions.

Dans les rues voisines, deux femmes — une mère et sa fille — ont été tuées chez elles. Trois autres personnes ont été grièvement blessées et quatre légèrement atteintes.

Le délai de déclaration des sociétés de jeunesse expire jeudi

L'Oberfeldkommandantur communique ce qui suit :

« Conformément au décret du gouverneur de la Belgique et du Nord de la France, paru le 11 juillet 1941, concernant les réunions et assemblées, toutes les sociétés de jeunesse, de quelque nature qu'elles soient, doivent avant le 24 juillet 1941 déposer une déclaration, indiquant le nom, le but, les insignes, le nombre des membres, les conditions de cotisations, le nom des chefs responsables, ainsi qu'une liste exacte des propriétés de la société. Les questionnaires doivent aussi être remplis par les sociétés de jeunesse appartenant à la société-mère. Les questionnaires dûment remplis doivent être déposés à la Feldkommandantur 678 (Lille) pour l'arrondissement de Lille, et à la Kreiskommandantur pour le domaine de la O. F. K. 670.

L'activité du Comité départemental de surveillance des prix

Le montant des pénalités appliquées depuis fin décembre s'élève à près de dix millions

Au cours de la première décade de juillet 1941, 220 procès-verbaux ont été rapportés pour infractions à la réglementation actuelle des prix (hausse illicite, défaut d'affichage, d'étiquetage, de tenue de relevé des prix) ou détention illicite de stocks.

Parmi les affaires en instance, 120 ont été suivies de transactions pécuniaires et le montant des sommes versées par les délinquants s'est élevé à 3.837.850 fr., ce qui porte à 9.601.713 fr. le total des pénalités appliquées depuis l'installation du service, fin décembre dernier.

D'autre part, les marchandises saisies ont dû être abandonnées au profit de l'Etat. Enfin, un certain nombre de délinquants, auxquels le bénéfice d'un règlement amiable n'a pas été accordé, en raison de la nature ou de la gravité des infractions, ont été déférés au parquet aux fins de poursuites correctionnelles.

Avis aux commerçants détaillants en fruits, primeurs et légumes

On rappelle aux marchands de fruits et légumes l'obligation qu'ils ont de demander la carte professionnelle, faute de quoi ils se verraient dans l'impossibilité de continuer leur commerce.

Les pièces à fournir pour l'obtention de cette carte : extrait des patentes 1939, extrait du registre de commerce, déclaration du chiffre d'affaires en fruits et légumes du 31 août 1938 au 1er septembre 1939.

Ces pièces sont à adresser sans tarder à l'Office départemental des fruits et primeurs, 2, rue de la Chambre-des-Comptes à Lille.

NORD

A la préfecture du Nord

M. Colmant est nommé chef de division

Nous avons appris avec un vif plaisir, la nomination comme chef de division de M. Colmant, chef de bureau au cabinet du préfet du Nord.

Entré en 1913, dans les cadres de l'administration départementale, M. Colmant par ses qualités professionnelles et son esprit d'initiative fut rapidement nommé rédacteur, puis rédacteur principal.

En 1935, il était nommé par M. Guillon, préfet du Nord, chef de bureau au cabinet du préfet, fonctions délicates, dont il assuma la charge avec beaucoup de doigté.

Lors des événements de mai-juin 1940, M. Colmant resta fidèle à son poste, et rendit de signalés services à M. Carles, préfet, assurant la direction du cabinet.

Les services éminents rendus à ses chefs et au département lui ont ainsi valu l'avancement dont il vient d'être objet et dont nous le félicitons cordialement.

Fonctionnaire affable, M. Colmant a toujours montré dans ses relations quotidiennes avec les membres de la presse, la plus exquise courtoisie. Ceux-ci ont su apprécier son constant équilibre d'humeur et sa cordialité à leur égard.

* *

Nous adressons aussi nos félicitations à Mlles Brienne et Chaudier, rédactrices, nommées aux emplois de chefs de bureau. Avec Mme Lair, la préfecture du Nord compte ainsi trois excellentes chefs de service dans son personnel féminin.

Les prix limites des légumes et fruits nouveaux

Par arrêté en date du 21 juillet, MM. les préfets du Nord et du Pas-de-Calais, complètent et modifient comme suit les prix limites des légumes et fruits nouveaux, dans leurs départements respectifs :

Pêches de Fréjus (circonférence égale ou supérieure à 22 cm.) : hors taxation.

Melons (le kilo) : vente à la production: 8 fr ; par l'expéditeur: 9.10; par le grossiste: 12 fr.; par le détaillant: 15 fr.

Tomates demi-lisses ou côtelées (les 100 kgs) : vente à la production: 350 fr.; par l'expéditeur: 466 fr.; par le grossiste: 524 fr. 85 (production locale ou départements limitrophes) et 679,75 (production des autres départements); par le détaillant, octroi non compris, le kilo: 6 fr. 60 (production locale ou départements limitrophes) et 8 fr. 50 (production des autres départements).

Les demandes d'admission dans l'ordre des architectes

Beaucoup d'architectes exerçant dans le Nord et le Pas-de-Calais confondent la demande d'agrément déposée au Commissariat technique à Paris avec la demande d'admission dans l'Ordre des architectes de leur circonscription. C'est une erreur de leur part. La demande d'admission à l'Ordre est indispensable pour exercer la profession en général. Ils sont priés de faire envoi à cette dernière demande au secrétaire de l'Ordre, 5, rue Basse à Lille, quels que soient leurs diplômes ou leur ancienneté dans la profession. La nomenclature des pièces à fournir leur sera envoyée par retour.

D'autre part, en vue de faciliter les enquêtes sur la moralité des architectes qui demandent leur admission dans l'ordre régional, les listes des candidats seront affichées au fur et à mesure des inscriptions dans le vestibule du secrétariat, 5, rue Basse à Lille, à la disposition de tous ceux qui voudront les consulter.

Les renseignements d'ordre confidentiel qui seraient donnés à la suite de cet affichage seront adressés par lettre fermée et signée au président du Conseil régional, même adresse, sous la mention « personnelle » portée sur l'enveloppe.

TRIBUNAUX

COUR D'ASSISES DU NORD

Un cheminot qui, à Vieux-Berquin, au cours d'une scène de jalousie, avait blessé son amie d'un coup de revolver, est acquitté

Georges Pruvoet, cantonnier chef des chemin de fer à Hazebrouck est inculpé de tentative d'assassinat.

Bien que marié et père de famille, Pruvoet devint en 1937, l'ami de la dame Alice Godefroy, garde-barrière à Sec-Bois, hameau de la commune de Vieux-Berquin, elle-même mariée et mère de trois enfants. Il se montrait très jaloux à l'égard de son amie qu'il allait rejoindre chaque jour après son travail. Les gens du voisinage n'ignoraient rien. Cependant la garde-barrière recommanda à son ami de ne plus se présenter à son domicile à des heures trop tardives.

Le 16 mars 1940, le chef cantonnier arriva chez elle vers 21 h. Celle-ci lui adressa des reproches et après lui avoir servi une tasse de café, elle le pressa de partir.

Irrité de cette attitude, Pruvoet sortit de sa poche un pistolet automatique et presque à bout portant fit feu sur Alice Godefroy, en lui disant: « Tiens ».

En face du crime qu'il venait de commettre, Pruvoet prit peur et retournant son arme contre lui-même, il se logea une balle dans la tête.

Mme Godefroy atteinte en pleine poitrine survécut à ses blessures. Le projectile la traversa de part en part et ressortit dans la région dorsale, mais il ne toucha aucun organe vital. Quant à l'accusé, il a perdu la vue.

Malgré son penchant pour la boisson, et certaines négligences relevées dans son service, les renseignements recueillis sur lui ne sont pas défavorables. Le médecin expert l'a reconnu responsable de ses actes, bien qu'il soit sujet à des crises périodiques de fièvre paludéenne, contractée en Turquie.

L'accusé qui n'a que 41 ans a déjà l'aspect d'un vieillard. Devenu aveugle, il s'avance en tâtonnant. C'est une lamentable loque humaine.

M. le président Fautz montre comment l'inconduite a mené cet homme de déchéance en déchéance.

— Le soir du drame, explique Pruvost, j'ai pris mon revolver dans la poche de ma capote où je le portais toujours depuis la guerre. Je tenais mon arme contre la ceinture lorsque le coup partit tout seul. Touchée, Alice s'écria: « Georges, je t'aime, guérismoi ». Puis elle alla demander secours à la ferme voisine. C'est alors que je me tirais deux balles dans la tête.

Alice Ingelaere, épouse Godefroy, se présente à la barre, en grand deuil. On se demande pourquoi. De sa déposition, on peut retenir que Pruvost avait l'intention de se détruire mais après avoir tué son amie.

— Je l'ai repoussé, précise-t-elle. Il m'a dit: « Tu n'es plus la même qu'avant », et il me tira une balle dans la direction du cœur.

J'ai essayé de saisir le revolver, mais il m'en empêcha en disant: « Non, la deuxième, c'est pour moi. »

Bref, après avoir manqué son amie, il se manqua lui-même. Toutefois sa cécité apparaît comme un châtiment suffisant. On entend ensuite Mme Pruvost qui ne veut plus reconnaître son mari.

Scènes désolantes. Pruvost dont les yeux se sont éteints est maintenant abandonné de tous. Malgré sa culpabilité, il inspire la pitié.

M. l'avocat général Marauq soutient l'accusation.

Me Reisenthel n'hésite pas à plaider l'acquittement.

Le jury pitoyable rend un verdict négatif.

En conséquence, Georges Pruvost est acquitté.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Commerce défendu. — Daniel Van Isegheem, 36 ans, demeurant à Mouscron, rue du Bas-Voisinage ; Marcel Deliers, 32 ans, demeurant à Roubaix, 174, rue Pelairt et Victor Bossuyt, 47 ans, sans profession, demeurant à Tourcoing, rue de Menin, 118, étaient poursuivis pour création de commerce sans autorisation et avoir été détenteurs de stocks dans des conditions illicites, des tissus et des fuseaux de laine. Cent francs d'amende.

— Irrévérence. .. Gérard Dumat, 35 ans, brossier à Halluin, rue Francis-de-Pressencé, a injurié le gardien de la paix Devos, à Roncq. Vingt-cinq francs d'amende.

— Enlèvement. — Pour avoir dérobé une motocyclette, Emile Facheaux, 26 ans, perceur, à Roubaix, 10, rue Hilarion-Premeaux, a été condamné par défaut à trois mois d'emprisonnement.

— Le respect. — Clément Petit, 46 ans, camionneur, à Roubaix, 31, rue de Lannoy, cour Boyaval, a injurié un agent de police. Quinze jours d'emprisonnement avec le bénéfice du sursis.

— Vol. — Lucien Plouvier, 21 ans, ouvrier boulanger à Roubaix, rue de la Perche, fort Sion, a tenté de dérober des légumes au préjudice de jardins ouvriers de la Filature du Nord. Un mois d'emprisonnement.

— Entre frères. — Théophile Courcelles, 37 ans, serrurier à Ascq, rue Carnot, cour Havez, 5, qui a frappé son frère a été condamné à vingt-cinq francs d'amende et à cinq cents francs de dommages-intérêts.

— Le pillage des Etablissements Geslot-Voreux. — Dans le courant du mois de mai 1940, les magasins de la « Biscuiterie moderne Geslot-Voreux » furent pillés à Faches-Thumesnil. Les auteurs du pillage étaient des habitants de Ronchin et de Faches-Thumesnil. Ils ont comparu hier devant le tribunal, au nombre de quarante. Un nombre plus important d'inculpés doit comparaître à une prochaine audience.

Les inculpés ont été condamnés à des peines variant entre vingt-cinq francs d'amende et trois mois d'emprisonnement avec le bénéfice du sursis. La Société Geslot a obtenu des dommages-intérêts de chacun des inculpés qui vont de cent à mille fr.

L'ancien maire de Leffrinckoucke devant le tribunal correctionnel de Dunkerque

M. Maurice Turck, ancien maire de Leffrinckoucke, a comparu devant le tribunal correctionnel de Dunkerque.

On lui reproche d'avoir pris certaines initiatives, sans être couvert par des mandats réguliers. Les ouvriers travaillant à l'inhumation des cadavres de soldats et de chevaux exigeaient, pour éviter des maladies, une distribution d'alcool, à laquelle le magistrat communal consacra une somme de 3.500 fr. Cela paraît excessif. Mais M. Turck le déclare normal, compte tenu du caractère pénible d'un tel travail, accompli en période de chaleur, dans des circonstances difficiles.

M. Turck aurait, en outre, procédé à des réquisitions d'office, pour assurer le ravitaillement de la population. Il allègue qu'il ne pouvait la laisser mourir de faim et qu'il a fait son devoir. D'ailleurs, il s'en réfère à M. Paul Machy, maire de Rosendaël, conseiller général, qui sera entendu à l'audience de vendredi prochain au titre de témoin à décharge.

SOMME

Les inondations ont compromis très sérieusement les cultures maraîchères à Abbeville

Les herbes et la vase qui encombrent les rivières picardes ont rendu si difficile l'écoulement normal des eaux que celles-ci se sont déversées dans les jardins, principalement aux faubourgs des Planches et de Caubert, à Abbeville.

Les maraîchers, très nombreux dans cette région, et dont la culture des primeurs et légumes constitue la seule richesse, ont subi, de ce fait, un préjudice considérable.

M. Paul Delique, maire d'Abbeville, a alerté d'urgence M. Pelletier, préfet de la Somme, qui est intervenu auprès des ponts et chaussées.

Nul doute que d'ici peu les travaux qui s'imposent ne soient entrepris et menés à bien.

— M. André Paky, ancien ministre hongrois des affaires étrangères, qui était âgé de 70 ans, a succombé dimanche à une embolie.

Feuilleton du « Journal de Roubaix » du 22 juillet 1941. — N° 5.

— Mademoiselle, auriez-vous un parent du nom de Bernard ?

A cette question, Colette devina soudain l'épouvantable soupçon du magistrat. Elle chancela.

— Oui, Monsieur : mon frère, répondit-elle.

— Habite-t-il rue Neuve, n° 6 ?

— Il y a habité... Depuis il a changé... plusieurs fois...

— Où demeure-t-il actuellement ?

— Rue Molière, 17.

— Savez-vous qu'il eût acheté un pistolet ?

— Non Monsieur.

Dans cette réponse, le juge d'instruction et le substitut crurent sentir une hésitation.

Sans doute dans la crainte de compromettre son frère, cette jeune fille ne disait pas la vérité.

— Votre frère ne venait-il pas quelquefois à la banque Bergonnier ? demanda le juge.

— Oh ! non, Monsieur, jamais !...

— Vous dites cela avec exaltation, Mademoiselle. Auriez-vous des raisons de penser que votre frère puisse être soupçonné ?

— Je vois bien que vous le soupçonnez ! s'écria la jeune fille. C'est affreux !... Mon frère est une malvaise tête, mais c'est un honnête homme ! Ça, je vous le jure. Lui ! accusé de ce crime ! Non ! C'est horrible !

— Travaillait-il régulièrement ?

— A peu près, Monsieur...

— Quel est son métier ?

— Typographe...

— Dans quelle imprimerie ?

— Pour le moment, aucune ! il est sans travail...

Colette pâlissait et rougissait tour à tour.

Questionnés sur Bernard Genest, les employés de la banque déclarèrent ne pas le connaître, sauf Sigismond Koch qui l'avait rencontré quelquefois, en compagnie de sa sœur.

— Est-ce un ouvrier travailleur ? lui demanda le substitut.

Sigismond, extrêmement gêné, répondit avec effort :

— Au contraire... C'est un bohème... un paresseux... un joueur... Sa sœur était désolée de sa conduite.

Et il ajouta d'un ton plus bas, comme pour soulager sa conscience :

— Mais je ne le crois tout de même pas capable d'un crime...

— Ah ! souffla Colette outrée, c'est heureux que vous veuillez bien le dire !

L'enquête se continua, ouvrant aux magistrats déconcertés de nouvelles perspectives à chacun de leurs pas.

Cependant le docteur Boccard relevait avec le soin le plus minutieux toutes les empreintes digitales demeurées sur les meubles, les boiseries ou les moindres objets du cabinet de Bergonnier.

Un coup de téléphone du parquet, répondant à une demande du subtitut, apprit à ce dernier que le nommé Bernard Genest avait à son casier judiciaire une condamnation à deux jours de prison avec sursis, pour coups et blessures.

Cela indiquait tout au moins un tempérament violent.

— Je crois que nous n'avons plus beaucoup à chercher, dit le subtitut au juge d'instruction, en particulier.

— Savoir dit celui-ci en hochant la tête. Je me défie toujours des apparences trop éclatantes. Il y a comme une ironie des choses. J'ai été payé, jadis, pour l'apprendre !

Vers cinq heures de l'après-midi, l'un des inspecteurs parti à la recherche de Bernard Genest amena celui-ci à la banque.

C'était un gaillard de haute taille et vigoureux, doué d'un air arrogant déplut aussitôt aux magistrats.

— Eh bien ! crâna-t-il en paraissant devant eux. Il paraît que je suis un voleur maintenant !

Mais la vue du cadavre de M. Bergonnier, écroulé sur son bureau, sa figure exsangue dans une horrible flaque rouge, lui coupa soudain la parole.

Il pâlit visiblement, tandis qu'un tremblement nerveux le secouait.

Ce trouble fut remarqué par les magistrats et les policiers.

— Reconnaissez-vous ce pistolet ? interrogea sèchement M. Marecourt, le subtitut, en présentant à Bernard Genest l'arme du crime.

Le jeune homme le prit, le retourna en tous sens, dans une hésitation évidente, puis répondit avec brusquerie :

— Non !

— Votre intérêt est de dire la vérité, conseilla froidement M. Marecourt...

— Qui vous dit que je mens ?

— Ceci.

— Ceci ?

Le subtitut plaça sous les yeux de Bernard la facture de l'armurier.

Un instant, le frère de Colette parut se troubler davantage. Mais il lui revint progressivement du sang aux joues et il se fit gouailleur.

— Qu'est-ce